

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2003

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-4, document 3, page 1
SCGM-4, document 4, page 1

Question :

- 11.1 Veuillez expliquer et concilier les contrats de retrait et d'injection de l'entreposage chez Union Gas avec les contrats de transport M12 et STS de TCPL. Veuillez expliquer les écarts entre les différentes capacités contractuelles.
-

Réponse :

- 11.1 La page suivante contient un tableau qui concilie les capacités de retrait et d'injection avec les contrats de transport STS, M12 et SH.

Les lignes 1 et 2 indiquent les débits de transport dont le point d'origine est Parkway. Pour que ces contrats puissent être utilisés, on doit recevoir, à Parkway, un débit de gaz naturel compatible avec ces contrats. Ce débit doit être plus grand ou égal à la somme des contrats de transport dont l'origine est Parkway, additionné du débit requis par le gaz de compression nécessité par ces transports. Le débit total requis à Parkway est indiqué à la ligne 4.

Le débit total requis à Parkway nous est fourni par des contrats de transport entre Dawn et Parkway. La capacité totale de ces contrats est indiqué à la ligne 5. Nous avons donc un léger excédent de 25 10³m³ (ligne 5 - ligne 4) de réception à Parkway.

Les contrats de transport entre Dawn et Parkway nécessitent également un débit additionnel pour le gaz de compression. Ce débit est indiqué à la ligne 6.

En plus des contrats de transport entre Dawn et Parkway, SCGM possède également des contrats de transport entre Dawn et GMI-EDA. Les capacités journalières de ces contrats sont spécifiés aux lignes 8 et 9. Le débit de gaz de compression requis par ces contrats est spécifié à la ligne 10.

Le débit total requis à partir de Dawn est indiqué à la ligne 12. Ce débit est constitué de la somme des débits de transport entre Dawn et Parkway et entre Dawn et GMI-EDA, le tout augmenté du débit en gaz de compression requis par ces segments.

La capacité totale de retrait chez Union Gas est indiquée à la ligne 13. On peut constater que SCGM est présentement en déficit de capacité de retrait de 2 644 10³m³/j (9814-7170) à Dawn. Cette différence est comblée par des achats de gaz naturel à Dawn.

Les débits reliés aux injections sont spécifiés aux lignes 14 et 15. On peut constater que ces débits sont correctement appariés et qu'il n'y a aucun excédent ou déficit.

Conciliation des capacités de retrait et d'injection avec les capacités de transport STS, SH et M12

Aspect des retraits		(10 ³ m ³ /j)
		(1)
1	Débit Parkway-EDA (STS)	5 177
2	Débit Parkway-Phillipsburg	535
3	Gaz de compression 1,15%	<u>66</u>
4	<i>Débit requis à Parkway</i>	5 778
5	Transport Dawn-Parkway (M12)	5 803
6	Gaz de compression 1,18%	68
7	Transport Dawn-GMI EDA (SH)	
8	Tierces parties	2 067
9	TCPL	1 847
10	Gaz de compression 1,56%	<u>29</u>
11		3 943
12	Débit requis à Dawn (Lignes 5+6+11)	9 814
13	Capacité totale de retrait Union	7 170
Aspect des injections		
14	Débit Parkway-Dawn (M12)	4 481
15	Capacité totale d'injection Union	4 481